

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 août 2021

COVID-19 : UNE COUVERTURE VACCINALE EN HAUSSE MAIS TOUJOURS INSUFFISANTE

Depuis le début de la campagne de vaccination, 429 412 Réunionnais ont reçu au moins une injection, et 350 564 Réunionnais disposent d'un schéma vaccinal complet (soit 49,9% de la population éligible). Malgré une amélioration de certains indicateurs (taux de positivité et nombre de nouveaux cas en baisse), le niveau de circulation du virus reste élevé sur l'île et le nombre de décès est en forte augmentation. L'ARS rappelle à l'ensemble des Réunionnais et particulièrement aux personnes fragiles, la nécessité de se faire vacciner sans attendre.

Pour faciliter d'avantage l'accès des Réunionnais à la vaccination, l'ARS continue de mettre en place des opérations de proximité, en lien avec la Croix Rouge, le Rectorat, le SDIS, les communes et les centres commerciaux.

Les chiffres de la vaccination au 23 août 2021 :

- 751 215 doses de vaccin ont été administrées
- 429 412 Réunionnais ont pu bénéficier d'au moins une injection
- Soit 61,1% de la population éligible de La Réunion à être entrée dans le processus de vaccination
- Près du tiers des mineurs de 12 à 17 ans s'est engagé dans le processus de vaccination
- Dont 350 564 Réunionnais disposent d'un schéma vaccinal complet (deux injections Pfizer ou une injection au Janssen)
- Soit 49,9% de la population éligible

AU 23 AOÛT

PLUS DE **751 000**

DOSES DE VACCINS
DÉJÀ ADMINISTRÉES

Part de la population ayant un schéma vaccinal complet	19,3%	de la population de 12 à 17 ans
	38,4%	de la population de 18 à 24 ans
	56,2%	de la population de plus de 25 ans
	67,6%	des personnes de plus de 50 ans
	73,7%	des personnes de plus de 70 ans
	69,4%	des personnes de plus de 75 ans

La dernière analyse nationale de pharmacovigilance confirme la sécurité du vaccin Pfizer

Au plan national, les dernières données font état de **38 701 évènements indésirables dont 72% classifiés comme non graves**, soit encore un rapport de 67 évènements signalés pour 100 000 personnes ayant reçu au moins une dose.

S'agissant des mineurs de 12 à 17 ans, les données recensées et analysées font état de **86 évènements indésirables dont 2 myocardites pour 3 173 000 injections**, soit 2,7 évènements seulement pour 100 000 injections.

Les opérations de vaccination de proximité se poursuivent même en période de confinement

Des opérations de vaccination dans 3 grands lycées de La Réunion à partir de cette semaine

Compte tenu de la circulation virale encore très importante sur l'île, l'ARS organise une campagne de vaccination auprès des collégiens et des lycéens dans les établissements scolaires de l'Académie, en lien avec les professionnels de santé des écoles, les chefs d'établissement, et le Rectorat.

La sélection des sites de vaccination scolaire s'est faite sur proposition du rectorat et des proviseurs des lycées. Les 3 premiers établissements à accueillir un centre éphémère sont :

- Le lycée **Leconte de Lisle** à Ste Clotilde, du 26 au 27 août
- Le lycée professionnel **Léon de Lepervanche** au Port, du 30 au 31 août
- Le lycée **Roland Garros** au Tampon, du 2 au 3 septembre

Des équipes de la Croix Rouge seront déployées directement dans ces établissements pour vacciner les élèves volontaires.

Les parents des élèves concernés par ces opérations sont informés et invités à signer un formulaire d'autorisation de vaccination de leur enfant.

Les élèves et personnels des collèges et lycées peuvent également se rendre directement dans les centres de vaccination.

Des opérations éphémères au plus près des Réunionnais

L'ARS continue de déployer des opérations de proximité, en collaboration avec la Croix Rouge et les communes de l'île.

Le prochain centre éphémère sera mis en place à **La Plaine des Cafres, les 30 et 31 août**, à la Salle des fêtes du 23^{ème} km.

Prenez RDV au 02 62 724 720 ou sur www.sante.fr

Le VACCINOBUS poursuit son tour de l'île

Les prochains arrêts du Vaccinobus :

• Au Port

Du 25 au 27 août, parking du Leroy Merlin

• A Saint-Louis :

Le 30 août, en face de la mairie annexe de La Rivière

• A L'Entre-Deux :

Le 31 août, place de la Mairie

• A Saint-Leu

Du 7 au 11 septembre, parking du Leclerc Portail

Sans RDV



Justificatif de déplacement

Pendant la période de confinement, les personnes souhaitant se faire vacciner peuvent se rendre sur les différents lieux de vaccination (opérations de proximités, centres, ou auprès des pharmaciens, médecins, infirmiers et sages-femmes volontaires) en se munissant d'un justificatif de déplacement :

- **dérogatoire hors du périmètre de confinement**

pour télécharger l'attestation, rendez-vous sur le site internet de la préfecture : [Justificatif de déplacement dérogatoire hors du périmètre de confinement - Les services de l'Etat à La Réunion \(reunion.gouv.fr\)](#)

- **de déplacement durant les horaires de couvre-feu**

Télécharger l'attestation sur le site internet de la Préfecture : [Attestation de déplacement durant les horaires de couvre-feu - Les services de l'Etat à La Réunion \(reunion.gouv.fr\)](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?

Sont éligibles à la vaccination :

- Les jeunes de 12 à 17 ans
- Les adultes
- Les femmes enceintes

Documents à fournir :

- carte vitale ou attestation de droits, carte d'identité,
- résultat du laboratoire en cas de test RT-PCR positif de plus de 2 mois.
- les mineurs :
 - autorisation parentale (pour les mineurs de 12 -15 ans)
Elle doit être remplie et signée à l'arrivée dans le centre de vaccination.
 - Carte vitale des parents obligatoire (même si le mineur possède sa propre carte).

Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0692 66 61 20

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr